



## DÉCLARATION SUR L'EMPLOI DES COURTAGES

Le but de cette Déclaration sur l'emploi des courtages est de vous informer sur l'utilisation des ententes de courtage par Hexavest et de décrire le processus de sélection des courtiers.

Hexavest a un devoir continu d'agir dans le meilleur intérêt de ses clients et d'obtenir la meilleure exécution des transactions clients. Il se peut qu'Hexavest utilise des biens ou services de recherche ou d'exécution d'ordre obtenus de courtiers sur une base de courtage. De ce fait, le client pourra payer plus que la commission la plus basse en échange de biens et services relatifs à la recherche ou à l'exécution d'ordre.

### *Sélection de courtiers*

Hexavest a l'autorité de choisir les courtiers par lesquels les transactions seront exécutées ainsi que le ou les taux à être payés pour ces services de courtage. Hexavest peut choisir des firmes qui offrent de la recherche ou autres services pour lesquels les frais pourront être supérieurs à ceux chargés par d'autres courtiers qui offrent des services plus limités ou qui ne peuvent offrir la même qualité d'exécution.

Hexavest a un devoir continu d'agir dans le meilleur intérêt de ses clients et d'obtenir la meilleure exécution des transactions. Hexavest a l'obligation d'obtenir la meilleure exécution pour les transactions clients, par exemple, de ne pas nécessairement obtenir la commission la plus basse mais la meilleure exécution de qualité selon les circonstances.

Hexavest effectue une révision annuelle des courtiers afin d'approuver les contreparties pour toutes les classes d'actifs transigées. Les critères utilisés peuvent inclure : la solidité financière et la réputation du courtier, la capacité et l'efficacité d'exécution, la compétence sur la négociation de blocs de titres, le coût total de la transaction, l'accès aux offres de souscription et aux marchés secondaires, l'équité dans la résolution de conflits, et la qualité des moyens et outils de communication.

### *Ententes de courtage*

Hexavest participe à différentes ententes de courtage par lesquelles le courtier fournit des biens et services, autres que l'exécution d'ordres, en échange d'une portion des courtages suite à l'exécution de transactions. Selon ces ententes, les courtiers retiennent un pourcentage ou une part de la commission des transactions en échange de biens et services admissibles fournis par le courtier lui-même ou par une tierce partie. Hexavest a aussi des relations avec des courtiers qui offrent des services de courtage lors de la réalisation d'opérations sur titres où une portion des commissions est utilisée pour payer le courtier pour ses services de recherche en sus de l'exécution de l'ordre.

Bien que les services de recherche et d'exécution d'ordre qu' Hexavest obtient des courtiers en échange des courtages soient au bénéfice de tous ses clients, les coûts de ces services peuvent ne pas être absorbés par



tous les clients. Par exemple, il se peut que certains clients prohibent ou limitent le paiement de courtages pour leurs transactions.

Les produits et services obtenus par Hexavest avec des courtages doivent procurer une aide appropriée à Hexavest dans la prise de décision. Le Comité d'investissement d'Hexavest déterminera si le montant de courtage payé est raisonnable en relation avec la valeur des services de recherche et/ou d'exécution d'ordre obtenus par Hexavest, en lien avec une transaction particulière ou selon la responsabilité globale d'Hexavest par rapport aux comptes gérés par Hexavest.

De temps à autre, il se peut qu' Hexavest obtienne des biens ou services comportant certains éléments correspondant aux biens et services relatifs à l'exécution d'ordre ou à la recherche et des éléments ne respectant pas cette définition. Dans ces cas, Hexavest devra faire une estimation de bonne foi de l'utilisation de ces biens ou services.

Voici une liste de biens et services relatifs à la recherche et à l'exécution d'ordre qu' Hexavest peut obtenir d'un courtier avec des ententes de courtage:

- Données sur les marchés, données financières et données économiques ;
- Rapport de recherche et information sur des pays, économies, marchés, industries, compagnies et /ou titres particuliers ;
- Logiciels d'analyse quantitative ;
- Communiqués financiers ;
- Données statistiques et de marchés et service de nouvelles ;
- Services conseils sur les droits de vote ;
- Meilleure exécution et services d'évaluation de qualité des transactions.

Hexavest a instauré des procédures afin de s'assurer que la politique sur les courtages est respectée, bien appliquée, documentée ou mise à jour, selon le cas.

De l'information additionnelle concernant les ententes de courtage d'Hexavest est disponible sur demande.